



AUDIENCE TRIBUNAL



Hier mercredi 14 Juin 2023 s'est tenue une audience au tribunal pour la :

TENTATIVE DE MEURTRE PAR ETRANGLEMENT sur Personnel LE 25 mai 2023

Malheureusement au tribunal, **FO JUSTICE** Apprendra que l'infraction sera requalifiée en :

VIOLENCES SUR PERSONNE DEPOSITAIRE DE L'AUTORITE PUBLIQUE N'AYANT PAS ENTRAINEE UNE ITT SUPERIEURE A 8 JOURS (3 jours)

C'est relativement très pénible cette requalification surtout quand on écoute la reconstitution des faits par la présidente du TGI ... qu'il est précisé qu'au bout de 19 secondes , l'agent a été sauvé d'un étranglement !

L'avocat de la défense (Cabinet MERCIER) fera une bonne plaidoirie et insistera bien que si cela avait été fait à une heure différente (le matin) , peut être que cet agent ne sera pas là aujourd'hui !

L'avocat dira à plusieurs reprises : **« l'agent s'est vu mourir »** ! ce sont ses mots !
19 secondes... C'est court ... Mais dans une situation comme celle-là ... c'est très long !

Il demandera une peine à la hauteur des faits et pour les Dommages et Intérêts, un renvoi aux intérêts civils car il indique à juste titre que l'agent a toujours des séquelles (problème de sommeil) ,douleur au poignet et surtout un choc moral et psychologique encore très important !
la procureur prendra la parole et à l'issue demandera une peine à hauteur de :

3 ANS FERME avec maintien sur l'établissement de VLM !

Après le délibéré, la présidente prononcera le verdict tant attendu :

**3ans ferme avec maintien sur VLM !
Une avance de 2000^e sur les frais
Un renvoi aux intérêts civils fixé au 5 juin 2024**

FO JUSTICE SEYSSSES est satisfait de la sentence malgré la requalification.

FO JUSTICE SEYSSSES remercie les agents et la direction qui sont venus soutenir le collègue

FO JUSTICE SEYSSSES reste à la disposition du collègue si besoin

PRENDS SOIN DE TOI « kévín » à bientôt

Le bureau local **FO JUSTICE SEYSSSES**

le 15 juin 2023

